

# AVENANT N°1 AU PEDT

En date du 23 juin 2016

## Préambule

*Suite aux évaluations et aux bilans étudiés lors des COPILS du 03 novembre 2015 et du 11 avril 2016, il a été relevé des difficultés à la fois financières et de maintien des taux d'encadrements.*

*Cependant, souhaitant conserver les objectifs définis au PEDT et souhaitant maintenir un niveau de qualité jusque-là reconnu (28 ateliers proposés aux élémentaires sur l'année et 24 pour les maternelles), le COPIL a élaboré un nouveau mode d'organisation permettant de faire face à toutes ces contraintes.*

### 1) Cadre d'action

#### Année scolaire 2015/2016

- 30 septembre : réception de la convention de mise en place du PEDT signée par tous les partenaires (validation du 20 août 2015).
- COPIL du 03 novembre : Evaluation de l'organisation sur la rentrée 2015.
- 18 mars : Conseil d'école maternelle : organisation de la rentrée scolaire 2016.
- COPIL du 11 avril : Bilan organisationnel et financier et étude d'une nouvelle organisation pour la rentrée 2016.

☑ 14 avril : Réponse positive de l'Inspection Académique de Seine-et-Marne et du Rectorat de l'Académie de Créteil quant aux propositions de nouveaux horaires scolaires de la part de la municipalité.

☑ 03 juin : Conseil d'école élémentaire : organisation de la rentrée scolaire 2016.

☑ 13 et 14 juin : Réunions publiques au sujet de la nouvelle organisation des TAP de la rentrée 2016.

☑ 24 juin : distribution des fiches d'inscriptions des TAP et des règlements ainsi que des flyers de présentation des services enfance pour récapitulatif de l'organisation. Une diffusion sur le site est également faite.

## 2) Nouvelle organisation : Horaires

<b>RENTRÉE 2016</b>	<b>MATERNELS</b>			
	<b>08h30-11h30</b>	<b>11h30-13h30</b>	<b>13h30-15h00</b>	<b>15h00-16h30</b>
<b>Lundi</b>	Ecole	Pause méridienne	Ecole	<b>TAP</b>
<b>Mardi</b>	Ecole	Pause méridienne	Ecole	Ecole
<b>Mercredi</b>	Ecole	/	/	/
<b>Jeudi</b>	Ecole	Pause méridienne	Ecole	Ecole
<b>Vendredi</b>	Ecole	Pause méridienne	Ecole	<b>TAP</b>

<b>RENTRÉE 2016</b>	<b>CYCLE 2 (CP, CE1, CE2)</b>			
	<b>08h30-11h30</b>	<b>11h30-13h30</b>	<b>13h30-15h00</b>	<b>15h00-16h30</b>
<b>Lundi</b>	Ecole	Pause méridienne	Ecole	Ecole
<b>Mardi</b>	Ecole	Pause méridienne	<b>TAP</b>	
<b>Mercredi</b>	Ecole	/	/	
<b>Jeudi</b>	Ecole	Pause méridienne	Ecole	Ecole
<b>Vendredi</b>	Ecole	Pause méridienne	Ecole	Ecole

<b>RENTRÉE 2016</b>	<b>CYCLE 3 (CM1, CM2)</b>			
	<b>08h30-11h30</b>	<b>11h30-13h30</b>	<b>13h30-15h00</b>	<b>15h00-16h30</b>
<b>Lundi</b>	Ecole	Pause méridienne	Ecole	Ecole
<b>Mardi</b>	Ecole	Pause méridienne	Ecole	Ecole
<b>Mercredi</b>	Ecole	/	/	/
<b>Jeudi</b>	Ecole	Pause méridienne	<b>TAP</b>	
<b>Vendredi</b>	Ecole	Pause méridienne	Ecole	Ecole

<b>Vue d'ensemble</b>				
<b>RENTRÉE 2016</b>	<b>Lundi</b>	<b>Mardi</b>	<b>Jeudi</b>	<b>Vendredi</b>
<b>Maternelle</b>	<b>15h00 – 16h30</b>	Ecole	Ecole	<b>15h00 – 16h30</b>
<b>Cycle 2 (CP, CE1, CE2)</b>	Ecole	<b>13h30 – 16h30</b>	Ecole	Ecole
<b>Cycle 3 (CM1, CM2)</b>	Ecole	Ecole	<b>13h30 – 16h30</b>	Ecole

Les domaines d'activités organisées lors des TAP ne seront pas modifiés et les animations proposées changeront toujours entre chaque période de vacances.

### **DÉROULEMENT DES TAP MATERNELS**

**15h00 à 16h20** : Une ATSEM surveille les petites sections qui sont encore à la sieste et qui ne participent pas aux TAP. Une animatrice est prévue pour assurer le réveil échelonné des petits et les aider à l'habillage. L'animatrice proposera des petits jeux ludiques aux enfants réveillés plus tôt.

**15h00 à 15h10** : Les animatrices récupèrent les enfants de moyenne et grande section inscrits aux TAP devant leurs classes sur les bancs des différents couloirs. Elles doivent contrôler les présences et noter les absents. Les enfants doivent être comptabilisés. **Les fiches d'appel seront déposées en fin de semaine dans la boîte prévue à cet effet.**

**15h10 à 15h30** : **Un collier de couleur doit être attribué à chaque enfant**, afin d'identifier son groupe pour les ateliers. Les enfants sortent en récréation sous la surveillance de l'équipe.

**15h30** : Bref rassemblement des enfants sous le préau extérieur ou intérieur de l'école. **Chaque animatrice appelle son groupe par couleur.** Cette répartition par groupe et par atelier est déterminée à l'avance. Les enfants participent aux 5 activités différentes par roulement et changent à chaque fois. Ainsi l'enfant participera au même atelier en moyenne 2 à 3 fois par période. Les groupes constitués par couleur changeront à chaque période.

**15h30 à 16h15** : Ateliers avec chaque intervenant.

**16h15 à 16h30** : Les enfants regagnent les couloirs de leurs classes respectives avec un intervenant. Les enfants sont habillés et préparés pour **la sortie qui s'effectuera par les portes de leur classe.** Une ATSEM sera chargée d'assurer l'ouverture du portail jaune extérieur, afin d'assurer la liaison école/familles.

**16h30** : Les animatrices du centre récupèrent et comptent les enfants qui vont au périscolaire.

## - DÉROULEMENT DES TAP ÉLÉMENTAIRES

**13h30 à 13h40** : L'équipe d'animation prend en charge les enfants sortant de la restauration scolaire et ceux arrivant de l'extérieur. Elle se charge de procéder à l'affichage des différents ateliers dans le préau. Chaque animatrice prépare sa feuille de pointage des présences pour son atelier.

Ensuite, elles se chargent de faire l'appel des enfants présents pour chaque classe. Les enfants sont tous rassemblés dans le préau de l'école. Ils peuvent se rendre aux toilettes, boire...communiquer entre eux et avec l'équipe afin de se décider pour l'atelier qu'ils veulent faire. **Les fiches d'appel seront déposées en fin de semaine dans la boîte prévue à cet effet.**

**13h40 à 13h50** : Les enfants se dirigent vers le premier atelier qu'ils désirent afin de se faire inscrire. Si l'enfant n'a plus de place, il a la possibilité d'être inscrit sur la liste d'attente pour la prochaine fois.

**13h50 à 14h50** : Chaque animatrice se rend à son atelier avec son groupe d'activité.

**14h50 à 15h00** : Retour des enfants sur l'école.

**15h00 à 15h10** : Les enfants se dirigent vers le deuxième atelier qu'ils désirent afin de se faire inscrire. Si l'enfant n'a plus de place, il a la possibilité d'être inscrit sur la liste d'attente pour la prochaine fois.

**15h10 à 16h15** : Chaque animatrice se rend à son atelier avec son groupe d'activité. Les enfants participent au rangement.

**16h15 à 16h30** : Retour sur l'école pour effectuer la sortie des enfants. **La sortie des CP s'effectue par la restauration scolaire.** Ceux qui vont au périscolaire se mettent en rang dans le préau intérieur. Les animatrices les comptent puis se rendent au centre.

### 3) Equipes d'encadrement

L'équipe d'encadrement pour les élémentaires et les maternels est composée de la manière suivante :

- 1 directrice BAFD (Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur) à temps plein,
- 1 directrice adjointe stagiaire BAFD (Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur) à temps plein,
- 4 animateurs BAFA (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) à temps plein dont 3 titulaires du PSC1,
- 1 animateur BAFA à mi-temps,
- 3 ATSEM diplômées du CAP Petite Enfance dont une est titulaire du PSC1.

### 4) Tarifification

Afin de diminuer l'impact du coût de la réforme sur les budgets communaux et dans un souci d'équité par le paiement d'un service public à la fois par l'utilisateur et par le contribuable, le conseil municipal a décidé de rendre payant les TAP.

Ainsi, la participation des parents s'élèvera pour l'année scolaire 2016/2017 à 44 % du coût aidé (coût diminué des 50 € par enfant du fonds d'amorçage).

➤ *Annexes :*

- *comptes rendus des réunions du COPIL sur l'année scolaire 2015/2016,*
- *programme des animations des TAP de l'année scolaire 2015/2016,*
- *courrier de l'Académie de Créteil validant les nouveaux horaires des écoles de la commune,*
- *règlement intérieur des TAP pour l'année scolaire 2016/2017.*